

Actions multiformes pour tenir !

La grève reconduite à construire pour gagner

A l'heure où nous écrivons ces lignes, la mobilisation pour défendre le droit fondamental à la retraite en est à presque 70 journées de grève, de manifestations, de blocages, d'actions coup de poing dans l'académie de Dijon et dans toute la France. Le mouvement est en passe de devenir le plus long mouvement social de ce pays.

Dès le 5 décembre la parole de la CGT et son positionnement ont été lisibles et cohérents ; l'exigence du retrait et le besoin de faire monter le rapport de force énoncés clairement. Dans l'ensemble des départements bourguignons la CGT Educ'Action prend toute sa part dans cette lutte. A une violence policière déjà banalisée depuis les gilets jaunes, s'ajoute depuis quelques semaines une vraie politique de casse des mobilisations par la menace et les sanctions judiciaires et professionnelles contre tous ceux et toutes celles qui osent se lever contre ce gouvernement.

Depuis son arrivée, le ministre de l'Éducation nationale a réussi à mener des réformes structurelles qui, toutes, creusent les inégalités et pèsent sur les conditions de travail des personnels et les conditions d'étude des jeunes. Assez logiquement la mobilisation en cours réveille les oppositions à la précarisation et à la casse des statuts, les projections sur les effets de la réforme des retraites remettent au centre des débats la question des salaires et du gel du point d'indice. Ce mouvement nous donne l'occasion de rappeler nos revendications : hier elles paraissaient irréalistes, aujourd'hui elles redeviennent indispensables. Cela doit nous inciter à proposer le bulletin d'adhésion autour de nous ; les demandes de contacts sont en hausse, à nous de les transformer en adhésions fermes.

Comme on n'oppose pas les batailles, sur le terrain nos équipes se sont investies très fortement dans la mobilisation par la grève bien sûr, mais aussi par la participation très visible aux actions interprofessionnelles. La fatigue se fait sentir, le gouvernement met la barre très haut dans le rapport de force et cela rend la lutte très rude. C'est normal que par moments on n'y croit plus, que le moral soit en berne. Et puis on voit l'envie de chacune de continuer la lutte, on participe à une manif un peu particulière, et ça repart ! La question posée maintenant est celle de la suite de ce mouvement, et du rythme et des modes d'action à mettre en place dans les jours et les semaines à venir. Le jeudi 20 février sera une nouvelle journée de grève interprofessionnelle et intersyndicale.

Parce qu'on va gagner !

S. Gaudillère / J. Raillard

La Vie de l'Académie
UASEN CGT
EDUC'ACTION

2 rue du parc
71100 Chalon sur Saône
Site : www.cgteudcdijon.org
E-mail : dijon@cgteduc.fr

n° CPPAP 0122-S-07066
Dir. Publ.: J. Raillard
Imprimé par nos soins
Bimestriel prix 1€

CHALON PPDC

P4

LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE

Sommaire

p1 : Edito - p2 : E3C & audience DSDEN 21 - p3 :
Syndicalisation - p4 : Formation égalité
professionnelle

N° 134

Février 2020

Déposé le 14 février 2020

Les E3C : travail bâclé et (ré)pression

La mise en place de la réforme du lycée Général et Technologique, au-delà du contenu, a été bâclée par le ministère et les personnels, déconsidérés, en subissent les désagréments. Les épreuves des E3C (3 sessions d'Épreuves Communes de Contrôle Continu) en sont encore un exemple.

Au-delà du fond - la bienveillance apparente du contrôle continu questionne sur l'égalité des chances devant un examen - la CGT et l'intersyndicale signalaient depuis des mois les dysfonctionnements liés à la mise en œuvre des E3C et demandaient, en vain, leur annulation.

La CGT – comme le SNPDEN, 1^{er} syndicat des personnels de direction (!) - relève qu'environ 30% des lycées sont perturbés par des oppositions à ces E3C : grèves des surveillances (lycée Bonaparte à Autun et Louis Davier à Joigny...), manifestations (lycée Pontus de Thiard), blocus, passages partiels, reports, quelques cas d'interventions des forces de l'ordre...

Les rectorats et les directions sont à cran et ici ou là, les organisations syndicales reçoivent des remontées sur des pressions en cas de grève, des droits d'expression attaqués. *On est loin des 10% des lycées impactés, selon le ministre.*

Par ailleurs, guidé par son aventurisme (deux années de réformes tous azimuts), le ministère n'a pu permettre une organisation uniforme pour ces épreuves : chapitres de révision donnés à l'avance par des directions, mauvais sujets distribués - au Lycée Bonaparte d'Autun, des élèves repasseront peut-être l'épreuve d'Histoire-, triches, banalisation (Jacques Amiot à Auxerre) ou non des journées d'examens ou pour les corrections, etc.

Aussi, le ministère reste sourd à la surcharge de travail : cadence rapide pour finir les chapitres avant les épreuves, temps de correction, ampleur de l'organisation, etc. Au lycée Mathias de Chalon, certains saisissent le RSST (registre de santé et de sécurité au travail) pour exprimer leur malaise et dénoncer les conditions de travail.

A Dijon le 5 février, une délégation CGT-FO-SUD-FSU-SNALC entendait les autorités rectores relativiser ces problèmes. Concernant les triches, elles les ramènent à celles qui ont lieu au cours de l'année, traduites parfois dans les bulletins, dans Parcoursup donc ce n'est pas si grave...

Finalement, c'est un nouvel exemple de la Macronie : dans l'illusion du dialogue, **ils imposent, on essuie les plâtres...**

G. Chaux

1^{er} degré Côte d'Or Quel mouvement ?

La CGT Educ'Action21 a été reçue en audience le lundi 13 janvier, audience qui avait été demandée le 24 septembre... Comme on dit, mieux vaut tard que jamais !

L'objectif étant de faire le point sur le mouvement intra départemental 2019, plus que chaotique. Nous nous sommes fait un plaisir de lister les nombreux dysfonctionnements (logiciel arrivé tardivement, vite saturé, CAPD tardive, nombreux-ses collègues affecté-es tardivement, sur des supports sans cohérence avec les vœux formulés...) et d'interroger sur les améliorations envisagées pour le mouvement 2020.

Après une quantité de chiffres impressionnante pour nous montrer à quel point le département est bon élève, le Secrétaire Général a tout de même reconnu les difficultés.

Pour 2020, il affirme que, le logiciel étant stabilisé, il ne devrait pas y avoir de problème.

Néanmoins, le calendrier sera retardé du fait des élections municipales à venir.

Afin d'éviter les allers-retours entre les différentes applications, l'accusé de réception devrait être simplifié mais il arrivera toutefois en 2 phases comme l'an passé.

Concernant le retour de la fiche de préférence, le Secrétaire Général nous a expliqué que, compte tenu des délais contraints, les services de la DSDEN n'avaient pas pu récupérer les logiciels pour lister les vœux de la 2^{ème} phase (comme cela s'est fait dans d'autres départements de l'académie). Il n'a toutefois pas pu nous apporter de réponse sur la mise en place ou non cette année.

Avec la loi de réforme de la fonction publique, les organisations syndicales siégeant en CAPD n'auront désormais plus aucun contrôle sur les opérations de mouvement... On peut donc se demander quelle lisibilité il y aura cette année et quelles garanties aurons-nous d'affectations justes et équitables ?

C'est encore une fois une affaire que nous suivrons de près. Vos responsables 1^{er} degré restent sur le qui-vive !

M. Colas-Mizon et E. Dorey



Une seule réponse à la politique éducative : Renforcer le syndicalisme !

« Vous les syndicats... »

En période de lutte les militant·es syndicaux·ales qui vont au-devant des personnels entendent souvent cette phrase. Que cache cette interpellation qui semble distinguer les militant·es des travailleur·euses de l'Education Nationale ? La faiblesse du taux de syndicalisation en France ? Certainement sinon entre collègues on se poserait la question de ce que dit notre syndicat ou mieux ... et NOUS, qu'en dit-on ?

Les syndicats représentent, portent les revendications, et font valoir les intérêts de tous les personnels ! Si ce sont là leurs missions, malgré un taux de participation conséquent aux dernières élections professionnelles, syndicats majoritaires ou non, le dialogue avec les instances ministérielles ou rectorales est rompu. Elles n'écoutent plus, ne souhaitent plus dialoguer, et rappellent souvent que les instances de représentation des personnels ne sont que consultatives !



Nous en voulons pour preuve l'élaboration et la mise en place des dernières « réformes » dans l'éducation (*Réforme du lycée et du Bac, Réforme du Lycée pro, Réforme de la fonction publique ou encore des retraites...*). Pseudo concertation, divulgation du contenu de ces réformes dans la presse avant transfert aux organisations syndicales, non prise en compte des propositions ou revendications syndicales, mise en place de calendriers irréalisables, improvisation totale sur le terrain par manque de cadrage... telle est la réalité pour la réforme du 1^{er} degré, celle du collège, du lycée et du baccalauréat... Tous les droits conquis l'ont été par les luttes. Ils ont été arrachés au pouvoir en place, ou au patronat. Qu'elles soient venues du Conseil National de la Résistance, des accords de Grenelle, les grandes avancées sociales ont vu le jour à l'issue de grand mouvement sociaux. Depuis plusieurs années les pouvoirs en place détruisent ces avancées sociales mais aussi les services publics pour les céder à la loi du marché. Aujourd'hui c'est le système de retraite solidaire par répartition qui est attaqué, demain la sécurité sociale dans son ensemble.

Dans le même temps la réforme de la fonction publique et les lois macron sur le travail, ont massacré les instances de représentation des salariées (disparition des CAP, fusion des IRP dans le privé) et les moyens syndicaux pour les élu·es.

Les pouvoirs en place veulent en finir avec les syndicats et notamment la CGT. C'est bien la preuve que notre organisation syndicale, ses actions et son rôle est nécessaire pour les salarié·es. La seule réponse possible des salariées pour créer un réel contre-pouvoir au monde libéral : **LA SYNDICALISATION**.

Le gouvernement actuel a peur des mobilisations, il aurait encore plus peur d'une prise de conscience des salariées et d'une hausse du taux de syndicalisation. Il faut sortir de la position de défense des droits par délégation. De plus les luttes coutent chères, les publications pour informer coutent chères, alors que les moyens financiers des syndicats sont essentiellement tirés des seules cotisations.

La grève coute chère au gréviste, on dit en moyenne qu'un jour de grève chez les enseignantes c'est 90 euros. Une cotisation syndicale est prise en charge par crédit d'impôt à hauteur des 2/3. Donc une cotisation syndicale annuelle équivaut à peu près à une journée de grève. Une journée de travail pour renforcer le rapport de force, pour mettre plus de poids qu'un simple bulletin de vote aux élections professionnelles.

Se syndiquer c'est renforcer le syndicalisme. Et renforcer le syndicalisme c'est faire pression sur nos gouvernants et se donner la chance de gagner plus facilement et plus rapidement. C'est donc limiter le nombre de jours de grève pour gagner, limiter nos pertes de salaires...

Choisir la CGT Educ'Action c'est le choix d'un syndicalisme interprofessionnel fédérant l'ensemble des combats.

Le syndicat, j'en suis, j'adhère à la CGT.



Formation syndicale

La formation syndicale: un droit et un outil pour la construction syndicale !
Inscrivez-vous !

Ensemble, revendiquons l'égalité salariale



Lundi 23 mars

9h – 17h

Collège Louise Michel
Chagny

UASEN-CGT Educ'Action

2 rue du Parc
71 100 Chalon/ Saône
Tel : 03 85 46 09 07 -
dijon@cgteduc.fr

SDEN-CGT Educ'Action 21

Bourse du Travail
17 rue du Transvaal
21 000 Dijon
Tel : 03 80 37 14 08
Fax : 03 80 66 52 31
e-mail : 21@cgteduc.fr

SDEN-CGT Educ'Action 58

2 Bd Pierre de Coubertin
58 000 Nevers
Tel : 03 86 50 67 85
e-mail : 58@cgteduc.fr

SDEN-CGT Educ'Action 71

2 rue du Parc
71 100 Chalon sur Saône
Tel : 03 85 46 09 07
e-mail : 71@cgteduc.fr

SDEN-CGT Educ'Action 89

Avenue Molière BP 247
89306 Joigny Cedex
Tel : 07 81 38 25 28
e-mail : 89@cgteduc.fr

NOTRE SITE

www.cgteducdijon.org

La page Facebook

[CGT Educ'Action](#)

[Académie de Dijon : non](#)

[A la casse de l'Ecole](#)

Dans la fonction publique, l'idée répandue est qu'il y a forcément égalité salariale entre les femmes et les hommes puisque les statuts des personnels sont régis par décret et les salaires définis par des grilles de rémunération non discriminantes.

Pourtant il existe bel et bien des inégalités de revenus, de déroulement de carrière et de conditions de travail entre les femmes et les hommes.

L'enjeu de cette journée ? Comprendre avant d'agir et construire un diagnostic bien sûr. Mais pas seulement. Fonctionnaire, salariée de l'Éducation nationale, syndicaliste, nous avons des outils pour agir et obtenir des avancées réelles.

La formation est ouverte à toutes et tous les syndiqués.

Nous vous rappelons que chaque salariée dispose de 12 jours de formation syndicale.

L'inscription se fait en deux temps : avertir sa hiérarchie, puis le syndicat.

Faire une demande de congé pour formation syndicale avant le 23 février 2020

Vous trouverez sur notre site (voir ci-contre) un exemple de lettre à déposer à votre administration.

Vous pouvez ensuite compléter le formulaire d'inscription sur notre site ou nous envoyer un mail à dijon@cgteduc.fr pour nos indiquer votre démarche et votre souhait de participer à la formation.

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer aux adresses indiquées ci-dessus

Je souhaite : **me syndiquer**

prendre contact

Nom Prénom

Adresse personnelle

Code Postal

Commune

Discipline Grade ou corps Echelon

Etablissement.....

Adresse

Code Postal

Commune

